Le DEPARTEMENT DU LOT / **T :** 05.65.53.40.00, a décidé d'accorder une aide exceptionnelle supplémentaire de 250 KE aux associations sportives et culturelles, particulièrement impactées par la crise sanitaire. Soit, au total, 960 KE pour le monde culturel et 564 KE pour le sport. www.lot.fr